

Populations légales au 1^{er} janvier 2019 : 5 933 185 habitants en Occitanie

Insee Flash Occitanie • n° 114 • Décembre 2021

Au 1^{er} janvier 2019, l'Occitanie compte 5 933 185 habitants. La région se classe en cinquième position des régions françaises, derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle-Aquitaine, les Hauts-de-France et devant le Grand Est. La région gagne en moyenne 41 600 habitants chaque année entre 2013 et 2019, l'équivalent de communes telles qu'Alès ou Castres. Après la Guyane et la Corse, l'Occitanie partage avec les Pays de la Loire, la troisième place des régions de France pour le rythme de croissance démographique : + 0,7 % par an contre + 0,4 % en moyenne nationale.

La croissance de la population est due essentiellement à un nombre d'arrivées dans la région supérieur au nombre de départs. Cet excédent migratoire est le deuxième plus fort de France (hors Mayotte) en rythme (+ 0,7 % en moyenne par an) après la Corse (+ 1,1 %), mais le premier en valeur absolue avec 38 000 habitants supplémentaires par an. La Nouvelle-Aquitaine, avec + 34 000 personnes, arrive en deuxième position.

En revanche, l'accroissement naturel, qui se mesure par la différence entre le nombre de décès et de naissances, demeure en Occitanie un des plus faibles des régions de France (+ 0,1 % par an). La région se situe très loin de la Guyane (+ 2,4 % par an) ou de l'Île-de-France (+ 0,9 %), dans une position intermédiaire entre Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,3 %) et Nouvelle-Aquitaine (- 0,1 %).

L'apport migratoire compense le déficit naturel dans neuf départements sur treize

Parmi les treize départements d'Occitanie, la Haute-Garonne et l'Hérault se distinguent par une forte croissance de leur population

► 1. Population municipale des départements au 1^{er} janvier 2019

	Population 2019	Population 2013	Évolution annuelle moyenne 2013-2019 (%)		
			Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Ariège	153 287	152 684	+ 0,1	- 0,3	+ 0,4
Aude	374 070	364 877	+ 0,4	- 0,2	+ 0,6
Aveyron	279 595	277 740	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Gard	748 437	733 201	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,2
Haute-Garonne	1 400 039	1 298 562	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,7
Gers	191 377	190 276	+ 0,1	- 0,5	+ 0,5
Hérault	1 175 623	1 092 331	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,0
Lot	174 094	173 758	+ 0,0	- 0,5	+ 0,6
Lozère	76 604	76 607	- 0,0	- 0,4	+ 0,4
Hautes-Pyrénées	229 567	228 868	+ 0,1	- 0,4	+ 0,4
Pyrénées-Orientales	479 979	462 705	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8
Tarn	389 844	381 927	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
Tarn-et-Garonne	260 669	250 342	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6
Occitanie	5 933 185	5 683 878	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,7
France métropolitaine	65 096 768	63 697 865	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1

Source : Insee, recensements de la population, État civil

► **figure 1** qui les place dans le peloton de tête des départements de métropole : la Haute-Garonne occupe la première place avec la Gironde (+ 1,3 % par an), alors que l'Hérault est à égalité avec la Haute-Savoie et la Loire-Atlantique (+ 1,2 %). Dans ces départements, par ailleurs très peuplés, l'excès des naissances sur les décès s'ajoute à un excédent migratoire particulièrement élevé (+ 0,7 % en Haute-Garonne et + 1,0 % dans l'Hérault). Seuls le Tarn-et-Garonne et le Gard bénéficient également d'un accroissement naturel (+ 0,1 % par an). Dans les neuf autres départements, les décès sont plus nombreux que les naissances. Le déficit naturel est très marqué dans le Lot et le Gers (- 0,5 % par an), soit un déficit parmi les plus importants de France métropolitaine. Les Hautes-Pyrénées, la Lozère, l'Aveyron et l'Ariège, avec des soldes naturels compris entre - 0,4 % à - 0,3 % par an, se situent également en queue de classement des départements français. Dans ces territoires, l'apport migratoire permet juste de conserver une population stable.

Enfin, l'Aude, le Tarn et les Pyrénées-Orientales connaissent également des déficits naturels, mais moins prononcés (- 0,2 % par an). Dans ces trois départements, l'apport migratoire fait plus que compenser ces déficits et leur permet de gagner des habitants.

L'excédent naturel diminue fortement

En Occitanie, l'augmentation de population ralentit entre 2013 et 2019 (+ 0,7 % par an) par rapport à la période 2008-2013 (+ 1,0 %).

L'excédent migratoire diminue pour atteindre 38 000 habitants supplémentaires par an, contre + 42 700 par an sur le cycle précédent. Et l'excédent naturel accuse un net recul à + 3 600 personnes par an

► 2. Population municipale des agglomérations de plus de 50 000 habitants au 1^{er} janvier 2019

Agglomérations	Population 2019	Population 2013	Évolution annuelle moyenne 2013-2019 (%)		
			Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Toulouse	1 035 280	954 593	+ 1,4	+ 0,7	+ 0,7
Montpellier	458 189	414 047	+ 1,7	+ 0,6	+ 1,1
Perpignan	203 025	197 715	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Nîmes	183 471	184 557	- 0,1	+ 0,4	- 0,5
Alès	97 903	94 622	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8
Béziers	93 623	89 243	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,6
Sète	91 959	91 508	+ 0,1	- 0,1	+ 0,1
Montauban	80 020	75 434	+ 1,0	+ 0,3	+ 0,7
Tarbes	79 021	76 148	+ 0,6	- 0,0	+ 0,7
Albi	73 073	72 613	+ 0,1	- 0,2	+ 0,3
Saint-Cyprien	62 007	59 100	+ 0,8	- 0,6	+ 1,4
Castres	57 268	56 311	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,3
Narbonne	55 516	52 802	+ 0,8	- 0,1	+ 1,0
Lunel	52 384	49 115	+ 1,1	+ 0,4	+ 0,7

Source : Insee, recensements de la population, État civil

sur la période récente, contre + 10 100 par an auparavant. Comme en France, sous l'effet d'une baisse de la fécondité et d'un vieillissement de la population, le solde naturel se creuse dans les départements de la région par rapport à la période précédente (2008-2013). Dans l'Aveyron, le Lot, les Hautes-Pyrénées et la Lozère, la dégradation du déficit naturel est néanmoins compensée par une augmentation de l'apport migratoire. En Haute-Garonne, l'excédent naturel diminue légèrement entre les deux périodes sans modifier le rythme de croissance démographique. Dans les autres départements, la croissance de la population est plus faible entre 2013 et 2019 qu'entre 2008 et 2013 du fait du creusement du déficit naturel souvent combiné avec une diminution de l'apport migratoire.

Montpellier et Toulouse parmi les grandes agglomérations les plus dynamiques de France

Au sein de la région, l'armature urbaine concentre l'essentiel de l'accroissement de la population. Montpellier est l'agglomération (unité urbaine) de plus de 100 000 habitants de France métropolitaine où la croissance démographique est la plus forte entre 2013 et 2019 (+ 1,7 % par an) ► **figure 2**. Celle de Toulouse,

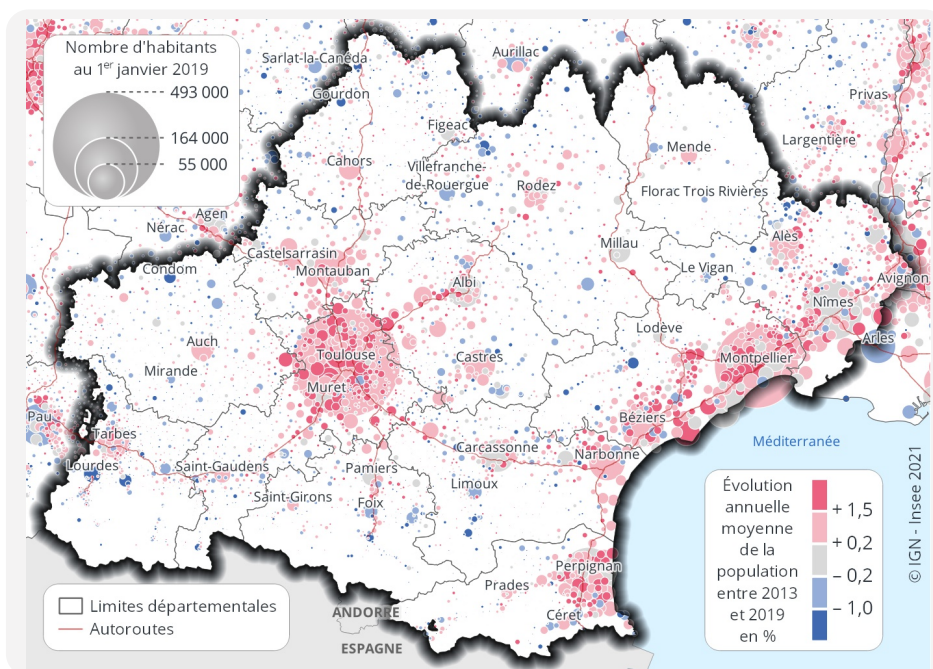
avec une population qui augmente de 1,4 % par an, se situe à la cinquième place nationale, derrière les agglomérations de Genève-Annemasse (partie française), Bordeaux et Nantes. Les agglomérations de Toulouse et Montpellier combinent de forts excédents migratoire et naturel.

Dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants d'Occitanie, l'excédent migratoire est généralement le moteur de la croissance démographique, le solde naturel étant souvent faible ou négatif. Le gain de population est important dans l'agglomération de Montauban (+ 1,0 %), et dans certaines agglomérations situées le long du littoral méditerranéen (Lunel, Béziers, Narbonne, Saint-Cyprien). À l'inverse, la population reste relativement stable dans les agglomérations de Sète, Albi et Nîmes, cette dernière se démarquant par un important déficit migratoire entre 2013 et 2019 (- 0,5 % par an).

La population augmente également dans une majorité d'agglomérations de moins de 50 000 habitants, grâce à des arrivées plus nombreuses que les départs. *A contrario* certaines, souvent situées dans le Gard, gagnent de la population grâce à l'accroissement naturel qui compense le déficit migratoire (Monfrin, Saint-Gilles). En revanche, à l'image de Lourdes, Decazeville ou Condom, d'autres agglomérations perdent des habitants sous l'effet cumulé de déficits naturel et migratoire. ●

Axelle Bonzi, Christophe Péalapat (Insee)

► 3. Population municipale des communes au 1^{er} janvier 2019 et évolution annuelle moyenne 2013-2019



Source : Insee, recensements de la population

► Avertissements

- La situation sanitaire avait conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement de 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a donc été adaptée, et les évolutions mesurées sur la dernière période doivent être analysées avec un pas de six ans (ici 2013-2019). La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur des périodes de durées différentes (cinq ans pour 2008-2013, six ans pour 2013-2019) n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.
- Afin d'améliorer la prise en compte de la multirésidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. L'évolution de la population mesurée entre 2013 et 2019 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, inférieur à 0,1 % par an.

► Définitions

L'**agglomération** correspond à la notion d'unité urbaine. Sa définition repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès (et inversement de déficit naturel).

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

► Pour en savoir plus

- **Brutel C.** « La dégradation du solde naturel affaiblit le dynamisme démographique entre 2013 et 2019 », *Insee Focus* n° 257, décembre 2021

